

## **Motion de la CAA du SNES Lille**

**(votée par la commission administrative académique du S3 de Lille réunie le 14 juin 2007)**

**1/ Les résultats du premier tour des législatives montrent que désormais le pouvoir aura très probablement les mains libres** pour imposer politiquement son programme. Le syndicalisme est placé devant ses responsabilités.

Comment :

- continuer à porter des revendications dans tous les domaines alors que les attaques se multiplient rapidement ?
- s'opposer aux politiques de régression ? Si la première bataille doit porter sur le budget, d'autres aspects appellent à cette réflexion collective comme la question des salaires et des retraites, le droit de grève, la représentativité syndicale
- oeuvrer pour maintenir et développer l'unité syndicale. Que faire en ce domaine ? Comment trouver des convergences avec l'ensemble des organisations syndicales ? Faut-il organiser des structures pérennes de rencontre ? La FSU doit continuer à porter cette proposition auprès des autres organisations.

## **2/ La rentrée ne s'annonce pas bien.**

### **Poids des suppressions de postes**

La victoire sur Robien est une victoire significative à mettre à l'actif des personnels et tout particulièrement du SNES qui a su peser pour un calendrier unitaire d'action. Des menaces demeurent cependant. Le gouvernement refuse de rétablir les postes et le recteur n'a annoncé que des créations ponctuelles, or ce sont 215 postes qui ont été supprimés dans l'académie en raison des décrets.

Le SNES doit réclamer la restitution des postes supprimés en revenant sur les mesures de carte scolaire et en y affectant des personnels titulaires. Le dispositif doit être complété par la constitution de BMP pour la rentrée, le réemploi des contractuels en poste cette année ou au chômage et par la constitution de listes complémentaires aux concours. Plus largement, le SNES réclame un plan pluriannuel de recrutement, la recréation des concours internes et un plan de titularisation pour les non-titulaires.

### **Carte scolaire**

Le SNES a réaffirmé avec raison la nécessité de son maintien. Le rectorat affirme que depuis les annonces, quelques dizaines de demandes de dérogation ont été enregistrées. Nos informations sont différentes. Pour nous, il faut réaffirmer le droit absolu des familles à scolariser dans l'établissement du secteur. Les S1 doivent intervenir pour obtenir des informations précises. Le recteur a annoncé que les dérogations relevaient exclusivement des IA pour les collèves et que PAM n'a pas été modifié.

### **La question de la précarité**

La CAA rappelle la nécessaire présence dans les EPLE de personnels assurant l'encadrement et la surveillance des élèves. Il n'est pas possible de se satisfaire de contrats aussi précaires que les Emplois Vie Scolaire. Conformément aux mandats du SNES, la CAA demande la fin du recrutement des contrats EVS et Assistants d'Education et le passage des étudiants à un statut d'étudiants surveillants.

Dans tous les cas, qu'ils soient étudiants ou non, l'Etat employeur ne peut se décharger de ses responsabilités quant à la formation et au devenir des personnels qu'il a employés et dont il n'est pas acceptable qu'ils se retrouvent au chômage.

### **Stagiaires**

La rentrée sera marquée par un alourdissement du stage IUFM ( 6/8 h pour les enseignants, plus 4 h pour les CPE et documentalistes. Le flou est important sur les conditions de la validation. Pour les stagiaires en situation, les conditions de travail seront plus difficiles, avec la mise en place d'un stage filé qui ajoute une journée de présence à l'IUFM aux 18 heures de cours.

### **Quelle politique de l'éducation ?**

Le retrait de l'apprentissage junior est également un acquis positif mais les inquiétudes sont grandes quand on examine les propositions maintenues :

- La loi Fillon est maintenue et même aggravée avec la volonté de réduire rapidement l'offre de formation, notamment les options.

- Volonté de diminuer les emplois, ce qui ne sera possible qu'en mettant en œuvre le premier point. Mais d'autres pistes sont ouvertes, comme le transfert aux collectivités locales (enseignements artistiques, orientation...)
- Renforcement de l'autonomie des établissements.
- Refonte des statuts avec l'objectif d'alourdir la charge de travail (HS).
- Europe : le projet de N. Sarkozy sur le TCE est la reprise des projets rejetés par le peuple français, sans aucune garantie sur l'avenir des services publics ou la place de l'Education. Ce projet doit être modifié et de nouveau être soumis à référendum.

Sur chacun de ces points, il y a nécessité de reprendre nos efforts d'explication. Bien des éléments de réponse ne sont pas évidents pour une partie de la profession. Il faut prendre la mesure de la question salariale et des réponses apportées par le gouvernement et ne pas ironiser sur le discours moralisateur et passéiste du président alors que l'on entend des propos similaires dans les salles des professeurs, en raison du sentiment d'isolement et d'impuissance de nombre de collègues qui se réfugient dans ce type de discours.

### **3/ La politique sociale du gouvernement.**

Depuis l'élection, les principales annonces indiquent la mise en œuvre d'une politique de type clientéliste, au caractère socialement inégalitaire.

Quelques aspects peuvent être développés :

- la poursuite des atteintes à la Sécurité sociale et aux retraites.
- la politique fiscale : les choix opérés par le gouvernement vont à l'encontre d'une fiscalité redistributive (bouclier fiscal, droits de succession, baisse de l'impôt...). Ils pèseront aussi sur la création de logements sociaux. Le projet d'une TVA dite sociale est particulièrement grave. Prétendant favoriser la création d'emplois, le gouvernement cherche à alléger toujours plus la participation des entreprises au financement de la protection des travailleurs et ayant droits. Cette politique est inefficace pour lutter contre le chômage, elle permet simplement aux entreprises d'augmenter leurs profits sans jamais baisser leur prix ou embaucher, comme ce fut le cas après chaque allègement de cotisation sociale depuis quinze ans.

La TVA sociale qui obéit à la même logique, frappera en priorité et plus durement les ménages les plus pauvres. Contrairement à ce que dit le gouvernement, leur pouvoir d'achat diminuera et leur protection sociale sera encore plus affaiblie. C'est donc une mesure profondément injuste qui fait d'autant plus contribuer que le revenu est plus faible.

Cette mesure ne vise qu'à décharger les entreprises de toute obligation de solidarité tout comme les autres réformes fiscales déchargent les ménages les plus riches de cette même obligation

- Poursuite du démantèlement de la fonction publique avec l'annonce répétée de ne remplacer qu'un départ à la retraite sur 2.
- Europe : réclamer un nouveau référendum
- Droits et libertés : caractère répressif des propositions sur la justice et situation des enfants sans papiers. (voir motion spécifique sur le site du S3)

-

### **4/ Quelles actions ?**

#### **Bac**

Il a encore été gravement attaqué cette année par la mise en place d'une nouvelle épreuve en CCF (langues vivantes en STG) qui s'est déroulé dans des conditions problématiques. Pour défendre cet examen national, anonyme qui doit rester le premier grade universitaire, le SNES appelle à tout mettre en œuvre notamment en exigeant des permutations de collègues pour les épreuves de type CCF, et en signant la pétition nationale.

#### **Avant la fin de l'année les S1 doivent collecter des informations et alerter les collègues :**

- se renseigner sur les dotations « crédits d'Etat » qui semblent de nouveau en diminution.
- renseigner l'enquête du S4 sur les précaires.
- faire signer la pétition sur le bac

#### **Préparer la rentrée :**

- recenser les suppressions de postes liées aux décrets Robien,
- demander une refonte des services qui prenne en compte la restitution des heures. (sur la base d'un service diminué d'une heure, la règle de l'HS imposable n'étant pas modifiée.)

- alerter sur le danger que représente l'extension du recours aux HS et appeler à leur refus. En effet ce serait la démonstration que les postes supprimés n'étaient pas nécessaires, que les collègues peuvent travailler plus, ce qui conforterait les annonces de suppressions de postes et la redéfinition des statuts.

Le SNES appelle à la vigilance les personnels sur toutes les décisions qui pourraient être prises durant les congés et qui amèneraient des modifications des statuts ou des atteintes au métier. Si c'était le cas, le SNES appellera à une riposte massive dès la rentrée.

Une AG des secrétaires de S1 sera organisée pour faire le point.

### **Syndicalisation**

Cette année a encore été marquée par un recul de la syndicalisation. Il est lié à la diminution du nombre de personnels titulaires, du nombre de stagiaires et de MISE. Le maintien de la syndicalisation des personnels titulaires ne peut suffire. La CAA rappelle que la syndicalisation est l'affaire de tous les syndiqués et que la situation rend plus que jamais nécessaire le renforcement du syndicat qui par ses positions, sa volonté de ne rien lâcher sur les droits et les intérêts des personnels mais aussi par son implication dans les luttes sociales et sociétales, est le mieux à même d'organiser la défense de l'école. Chacun doit s'investir dans la campagne qui sera lancée à la rentrée.